En marge d’un 250e anniversaire : une médaille inédite de l’ancien Evêché de Bâle

Autor(en): **Muller, Jean-Louis**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **92 (1989)**

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-555324

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

En marge d'un 250e anniversaire: une médaille inédite de l'ancien Evêché de Bâle

par Jean-Louis Muller

Lors de la *18e Bourse internationale aux monnaies*, à Bâle (27 et 28 janvier 1989), notre attention s'est fixée sur une médaille en argent à l'effigie du cardinal de Fleury[1]. Elle est d'une exécution remarquable et porte au revers le millésime de MDCCXL, 1740! (Voir reproduction page 193.)

Existe-t-il un lien entre cette médaille et les événements communément appelés *Troubles de 1740* dans l'Evêché de Bâle? Nous sommes sceptique, pour plusieurs raisons, la principale: elle ne figure pas dans *Les médailles de l'Evêché de Bâle* (Revue suisse de numismatique, 1912) publié par Alb. Michaud[2], texte de référence en la matière!

PETIT RAPPEL HISTORIQUE

En février 1726, Jean-Conrad de Reinach-Hirtzbach (1705-1737) signe les fameuses ordonnances qui provoquèrent la rébellion de ses sujets, tout particulièrement en Ajoie. Cet ouvrage — sorte de constitution avant la lettre, et imposée — portait le sceau de la modernité. Cependant, il s'attaquait trop violemment aux us et coutumes du pays (si ce n'est aux abus); il renforçait le pouvoir central, partant l'absolutisme du Prince; sans transition, il frappait trop rudement les délinquants de toutes sortes.

Les troubles durèrent près de 10 ans, de 1730 à 1740, c'est une des périodes les plus tristes de notre histoire moderne. En septembre 1739, Jacques-Sigismond de Reinach-Steinbrunn (1737-1743) signe un traité d'alliance avec la France: Louis XV, roi de France, s'engage à fournir au prince-évêque les troupes nécessaires pour rétablir la tranquillité dans ses Etats. En avril 1740, les troupes françaises entrent en

[1] Fleury (Antoine-Hercule de), cardinal et homme d'Etat français (Lodève 1653 - Paris 1743). Précepteur de Louis XV (1714), il excerça une grande influence sur son élève. A la mort du Régent (1723), il faisait partie du Conseil d'Etat et du Conseil de conscience. En 1726, il devint ministre d'Etat puis cardinal, il prit alors la direction absolue des affaires qu'il conserva jusqu'à sa mort.

[2] Michaud (Albert), essayeur-juré à La Chaux-de-Fonds, numismate et iconographe (Villeret 1856 - La Chaux-de-Fonds 1946). A publié: *Les monnaies des princes-évêques de Bâle*, 1905; *Iconographie du Jura bernois et du lac de Bienne*, 1919; *Contribution à la Seigneurie d'Orvin*, 1923.

Ajoie: 400 dragons à cheval et 200 grenadiers prennent leurs quartiers à Porrentruy. Les chefs des insurgés sont aussitôt arrêtés, Pierre Péquignat de Courgenay, Fridolin Lion de Cœuve, Jean-Pierre Riat de Chevenez sont condamnés à avoir la tête tranchée. Ils sont exécutés sur la place de l'Hôtel-de-Ville à Porrentruy, le 31 octobre de la même année; beaucoup d'autres inculpés sont condamnés à des peines plus ou moins rigoureuses.

En janvier 1741, les troupes françaises quittent l'Evêché — sauf un petit détachement —, leur présence n'est plus nécessaire: le calme est rétabli en Ajoie et dans la principauté! Le pays doit encore payer les frais occasionnés par le procès et l'occupation française: une somme énorme pour l'époque de 230000 livres.

Au cours de nos recherches, nous sommes tombé sur une perle rare, la voici, tout commentaire est superflu:

Tiré de *Histoire militaire des Suisses au service de la France* (1751-1759), de B.-F. Zurlauben, tome 8, page 45, «un corps de troupes Françaises entra le 27 avril 1741 (!) dans l'Evêché, à la réquisition du Prélat. Leur présence rangea bientôt à la raison ceux qui s'étaient soulevés. On emprisonna les plus mutins, on en fit mourir quelques-uns, et on punit les autres par le bannissement, la privation des biens, et par d'autres châtiments.

Après que ces exécutions eurent rendu le calme aux Etats de l'Evêché, les troupes Françaises se retirèrent de son territoire en janvier 1742 (!)».

DEUX MÉDAILLES POUR COMMÉMORER UN MÊME ÉVÉNEMENT?

En commémoration du rétablissement de l'ordre dans l'Evêché, Jacques-Sigismond fit frapper une grande et belle médaille qui porte à l'avers l'effigie de Louis XV (Michaud N° 12). (Voir reproduction page 195.)

La médaille du roi — bien connue celle-ci — et celle du cardinal se ressemblent comme deux sœurs jumelles: même module; même symbole (le rétablissement de la paix); même date (1740) et même graveur (J. Dassier de Genève[3]).

Pour répondre à notre question, cherchons d'abord du côté de la numismatique. En vain, ou presque.

Gottlieb-Emmanuel von Haller; *Schweiz. Münzen und Medaillen-Cabinet*: néant.

[3] Dassier (Jean), médailleur suisse (Genève 1676 - id. 1763). Education artistique à Paris, retour (en 1718) à Genève où il est nommé graveur de la Monnaie. Artiste de génie, il laisse une œuvre considérable. Citons: les *Grands hommes du siècle de Louis XIV* (72 médailles); les *Réformateurs les plus célèbres* (24); les *Principaux événements de l'histoire romaine* (60); les médailles de princes et d'hommes célèbres de l'époque, etc.

J. Tobler-Meyer; *Die Münz- und Medaillensammlung des Herrn Hans Wunderly-von Muralt in Zürich*: néant.

J.-D. Blavignac, *Armorial genevois*, Genève 1849. Nous lisons dans le livre cinquième, notes supplémentaires, à la page 121:

[31] Avers semblable au N° 29. — Rev.; Minerve sur les nuées apporte un rameau d'olivier; au-dessous la vue de Genève. Lég.: MINERVA PACIFERA. Ex.: M.DCC.XL.

[29] Cardinal de Fleury, premier ministre de Louis XV. Av.: Buste du cardinal. Lég. AND. HERCULES CARDINALIS DE FLEURY. Sig.: I.D. 1738.

C'est bien «notre» médaille qui est décrite sous le N° 31.

Elle est classée comme médaille genevoise parmi huit autres qui furent frappées à l'occasion de l'Acte de Médiation de 1738. Elles ont toutes été gravées par J. Dassier — sauf une — ce qui explique peut-être la présence du N° 31 dans la liste.

En 1738, la France, Berne et Zurich sont intervenus à Genève pour rétablir le calme et mettre fin à l'agitation politique (revendications populaires) qui durait depuis plusieurs années. Toutes les médailles gravées par Dassier, à la gloire de Genève, présentent toujours la même vue sur laquelle on distingue parfaitement: le lac et quelques bateaux, le port, les remparts et la ville avec la cathédrale Saint-Pierre. La vue du N° 31 diffère totalement; en fait de vue de Genève, il s'agit simplement d'une vue de Porrentruy!

Tournons-nous maintenant du côté des historiens.

Quiquerez, *Histoire des Troubles dans l'Evêché de Bâle en 1740*, page 266; Vautrey, *Histoire des évêques de Bâle*, volume II, pp. 368 et 370; Chèvre, *Histoire abrégée du Jura bernois*, p. 155; Bessire, *Histoire du Jura bernois et de l'ancien Evêché de Bâle*, page 181.

Les auteurs ne mentionnent qu'une médaille, une seule médaille, toujours la même: celle à l'effigie de Louis XV.

Jusqu'ici l'énigme reste entière. Toutefois, nous avons découvert, avec amusement, qu'un membre de la section de Bienne de la Société jurassienne d'Emulation s'était posé la même question — ou presque — en 1855 déjà!

Tiré de *Coup-d'œil sur les travaux de la Société jurassienne d'Emulation*, pendant l'année 1855; Porrentruy 1856; page 72:

«M. Scholl[4] décrit brièvement la médaille frappée en 1740[5], et offerte par lui à la Société; elle est signalée déjà dans Lehmann (*Bisthum Basel*, p. 295). Il présente à la Société deux autres médailles, du même module, et gravées aussi par Dassier. La première offre à l'avers l'effigie du cardinal de Fleury; au revers, une Minerve dans

[4] SCHOLL Gottfried, 1803-1865, officier au service de Naples 1829-1841; député au Grand Conseil bernois 1850-1854; médecin de la ville de Bienne; président de la section locale de la SJE; collaborateur aux *Actes*.

[5] Celle à l'effigie de Louis XV.

les nues, tenant à la main une branche d'olivier; à ses pieds est une contrée montueuses, où l'on distingue des églises et des habitations. La légende porte: *Minerva pacifica*[6]. M.D.CCXL. M. Scholl se demande si cette contrée ne figure pas l'Evêché de Bâle, et si cette médaille n'aurait pas été frappée pour faire pendant à la première. — La seconde, sans intérêt pour notre Jura, se rapporte aux troubles de Genève et au rôle politique que le syndic Lefort joua à cette époque.»

Nous avons trouvé la réponse, et au-delà de toute attente, à l'Hôtel de Gléresse où sont conservées les Archives de l'ancien Evêché de Bâle. Les documents qui nous permettent de conclure se trouvent dans la correspondance échangée, en 1740 et 1741, entre la chancellerie de l'ambassade de France à Soleure et la chancellerie du prince-évêque à Porrentruy. Pour plus d'authenticité, nous avons conservé l'intégralité du texte: syntaxe, style, orthographe, ponctuation; voici, par ordre chronologique, le résultat de nos recherches et de notre choix.

[6] En réalité: Minerva pacifera.

Adressée à M. Decker[7]

A Soleure le 20. Aoust 1740.

Monsieur.

...«J'ay reçu et considéré les desseins que vous m'avez communiquez sur les médailles. Si nous en avions eu le tems j'aurois été fort aize de pouvoir les communiquer a M. l'ambassadeur[8], mais cela n'est pas possible, parce qu'on perdrait au moins une 20e de jours. Je vous avoüeray naturellement que je ne me connais point en ces sortes de choses, mais que cependant j'opinerai pour le rever N° 1. au portrait de M. Le Cardinal et pour celuy N° 3. au portrait du Roy. Je vous les renvoye tous et vous me ferez plaisir de me dire ce que vous avez choisi car je ne prétent nullement que mon goust soit préféré au votre. Mais au cas que vous choisissiez le vaisseau prenez garde de ne pas l'accrocher a une muraille parce que c'est contre l'ordre de la mer ou en pareille occasion on se sert d'une ancre. Il y a bien des gens qui sont d'opinion que les armes de Basle en sont une[9] et non une crosse, mais vous devez le savoir mieux qu'eux assurément.»...

J'ay l'honneur d'être avec le plus véritable attachement.

Monsieur. Votre très humble et très obeissant serviteur.
Signé: Mariane[10].

[7] François Decker, d'origine alsacienne, conseiller du prince-évêque en 1729; secrétaire au cours des négociations pour le traité d'alliance (1735-1739); chargé de plusieurs missions à Paris en 1740; directeur de la régie des sels et conseiller de la chambre des comptes.

[8] Dominique-Jacques de Barberie de Courteille, ambassadeur auprès du Corps helvétique, du 19 mars 1738 au 14 avril 1749, conseiller d'Etat en 1747, intendant des Finances à la fin de 1748.

[9] Une ancre? Etonnant! L'évêque de Bâle portait d'argent à la crosse de gueules; la ville adopta cette armoirie au XIVe siècle mais avec la crosse de sable. En 1512 le pape Jules II concéda à Bâle une crosse d'or qui fut portée jusqu'à la Réformation.

[10] Antoine Marianne (1700-1782). Chargé d'affaires en Suisse du 4 mai au 7 juin 1739, du 24 juillet 1740 au 10 mars 1741, et à diverses reprises jusqu'au 15 mai 1748; secrétaire de l'ambassade de France à Soleure. De la *Biographie universelle*: «Antoine Marianne rédigea plusieurs mémoires contenant une foule de documents précieux sur la politique, les mœurs, le commerce, l'agriculture, la religion des pays dans lesquels ses fonctions l'avaient appelé. C'est lui que Rousseau cite avec éloge dans ses Confessions en parlant de son séjour en Suisse...»

De Marianne à Decker

A Soleure le 10. 7bre 1740.

Monsieur.

...«Les dispositions que vous avez faittes pour faire frapper des médailles pour un evenement aussi avantageux a Son Altesse [11] qu'agréable à la Cour, on fait aussi grand plaisir, on en était informé quasi en même tems que je l'ay écrit, et je suis faché de n'en avoir point envoyé les desseins que vous m'avez communiquez parce qu'on les désire. Si vous n'en avez que faire ayez la bonté de me les renvoyez affin que je les fasse passer à M. l'ambassadeur qui m'en dira son sentiment, et d'icy a ce tems la peut être jugerez vous a propos de suspendre l'ouvrage affin qu'on puisse faire observer au graveur les changemens que son Excellence pourrait conseiller, ou faire continuer cet ouvrage tel qu'il a été projeté puisque vous avez tout le tems pour cela, des que le voyage ne doit pas avoir lieu [12]. Ce retardement n'empèchera pas Monsieur, que ces médailles ne soient prestes pour en envoyer à M. L'ambassadeur pour les presenter aux Ministres aprez l'entière pacification de vos Etats c'est a dire ensuitte des executions [13] qui seront faittes puisqu'elles doivent servir d'époque au calme qui succedera aux troubles qu'il y a eus. Vous jugerez sans doute qu'il conviendra pour lors que Son Altesse écrive des lettres de remerciement au Roy, a M. le Cardinal, a M. Amelot [14] et a M. le Marquis de Breteuil [15], ce qui fera le même effet qu'une Députation publique... [16] ...ou l'on aime a faire tout secretement a ce qu'il me paroit.

Signé: Mariane.

[11] Jacques-Sigismond de Reinach-Steinbrunn.

[12] Voyage projeté de M. Decker à Paris.

[13] Exécutions de Pierre Péquignat et de ses compagnons, le 31 octobre 1740, veille de la Toussaint.

[14] Amelot de Chaillou Jean-Jacques (1689-1749), ministre des Affaires étrangères de 1737 à 1744.

[15] Breteuil (François-Victor Le Tonnelier, marquis de), 1686-1743, secrétaire d'Etat chargé du département de la Guerre de 1723 à 1726 et de 1740 jusqu'à sa mort.

[16] Illisible dans le texte, probablement: ambassadeurs.

De Marianne à Decker

A Soleure le 8. 8bre 1740.

Monsieur

...«[17] Il me charge de vous remercier de tous les soins que vous vous donnez pour faire reparer le chemin par lequel il est decidé de passer, et il me mande qu'il a trouvé les Revers des médailles fort bien, et d'une simplicité noble, et convenable, mais qu'il voulait les communiquer à M. Amelot avant de me marquer quelque chose de positif.»

Signé: Mariane.

Voici la lettre — transcrite intégralement — qui met fin au mystère de la 2e médaille (voir en fac-similé un extrait en page 185):

De Marianne à Decker

A Soleure le 17. 8bre 1740.

Monsieur

«Je ne sai si ma lettre vous trouvera encore à Porrentruy, mais je vous envoye un exprès à tout hazard pour vous faire pare de quelques circonstances d'une lettre de M. L'Ambassadeur qui supose, parce qui s'est passé entre luy et le Ministre, que les avocats doivent etre arrivez à Porrentruy. Il ne sera pas moins empressé à faire plaisir à Son Altesse dans ce qui aura rapport à l'Evacuation des Troupes mais pour les cent hommes[18] que vous desirez qui restent, il ne peut vous promettre encore que sa bonne volonté. Quand vous serez sur les Lieux vous en apprendrez oû en ferez peut être davantage.

Son Excellence avait reçu les Empreintes des médailles que le Prince fait frapper a Genève. Il les a communiquées à Mgr le Cardinal et à M. Amelot. Ils souhaitent que l'on change la Legende du Roy, et qu'au lieu d'*Ubique Serenat*[19] on mette *Undique Serenat*[20] ce qui ne parait pas fort difficile à changer. On souhaite aussi

[17] M. l'ambassadeur de Courteille.

[18] Une compagnie d'une centaine d'hommes demeurèrent dans la principauté jusqu'en novembre 1741. A cette date, ils furent remplacés par quatre-vingts Invalides — soldats âgés ou mutilés de guerre affectés au service de garde — qui quittèrent définitivement l'Evêché le 20 août 1744.

[19] De mauvaise latinité, selon les spécialistes.

[20] En tout lieu il apaise, de tous côtés il apporte la tranquillité, à tous égards il ramène la quiétude.

qu'on retranche totalement L'Exergue[21] de celle de M. le Cardinal qui ne serait pas convenable puisqu'elle se trouve la même que celle qui est à la medaille du Roy, ainsi il faudra mettre simplement au revers de celle de M. le Cardinal — *Minerva pacifica*[22] comme il y a écrit à l'endroit de L'Exergue, *année 1740*, je crois que tout cela sera aisé à regraver, et que vous pourrez donner vos ordres au graveur de Genève avant d'entreprendre vôtre voïage, mais si vous etes déjà en chemin on pourra vous le faire savoir pour vous en entretenir sur les Lieux d'une manière convenable. Comme vous ne m'avez point envoyé d'adresse pour suivre la correspondance en votre absence j'ai crû devoir continüer à vous adresser mes lettres, j'ai par là la satisfaction de vous renouveler touts mes sentiments d'attachement avec lesquels je suis

Monsieur

Votre très humble et très obeïssant Serviteur
Mariane

De Decker à Marianne

A Porrentruy le 18. 8bre 1740.

Monsieur.

«Heureusement pour moy et grace aux débordemens d'eaux, votre exprès est encore venu à tems pour m'apporter la lettre que vous m'aviez fait l'honneur de m'écrire le 17. Le Prince en lui rendant compte de son contenu, a esté charmé que Mgr. le Cardinal et M. Amelot sans doute sur les insinuations obligeantes de Son Excellence[23], ont approuvés Sa pensée pour le revers de la médaille du Roy, et que le petit changement n'est qu'un Synonime qui l'exprime encore mieux, et plus noblement. Il est vray qu'a l'exergue de celle de Son Eminence il n'y avait point de différence a celle du Roy et que le seul mot de Restituta, et il est de la convenance comme on l'a remarqué que cette différence soit plus sensible, et il suffit d'y mettre l'année 1740.

J'écris dès ce moment au Graveur de Genève pour y faire ces petits changemens, qui doivent comme vous dites luy estre fort aïsés. Je voudrais que pour les

[21] Dans une médaille, on appelle exergue l'espace laissé entre une ligne horizontale et la courbure des bords inférieurs de la pièce.

[22] Sur la médaille: Minerva pacifera; pacifera: apporte la paix; pacifica: fait la paix.

[23] Monsieur de Courteille, ambassadeur auprès du Corps helvétique.

jl ne peut vous promettre encore que sa bonne
volonté. quand vous serez sur les lieux vous en
apprendrez, où en ferez peutetre davantage.

Son Ex.ce avoit receu les Empreintes des
medailles que le Prince fait frapper a Geneve.
jl les a communiquées à Mgr le Cardinal
et à M. Amelot. jls souhaitent que l'on
change la Legende du Roy, et qu'au lieu
d'Vbique Serenac on mette Vndique Serenac
ce qui ne paroit pas fort difficile à changer.
on souhaite aussi qu'on retranche totalem.t
L'Exergue de celle de M. le Cardinal qui ne
seroit pas convenable puisqu'elle se trouve
la même que celle qui est à la medaille

du Roy, ainsi il faudra mettre simplem.t
au revers de celle de M. Le Cardinal —
Minerva pacifica comme il y a, et à —
l'endroit de L'Exergue. Année 1740. je crois
que tout cela sera aisé à reparer, et que vous
pourrez donner vos ordres au graveur de —
Geneve avant d'entreprendre vôtre voïage,
mais si vous etes deja en chemin on pourra
vous le faire savoir pour vous en —
entretenir sur les lieux d'une maniere
convenable. comme vous ne m'avez point
envoyé d'adresse pour suivre la —
correspondance en votre absence j'ai crû
devoir continüer à vous adresser mes

223

corriger et les frapper, il fût assez expéditif, pour que l'on pût m'en envoyer pendant mon séjour à Paris, pour les présenter a Son Excellence. S. A. a jugé par l'arrivée de Mrs les Avocats, des bons offices que Son Excellence continüe de luy rendre auprès du Ministre[24]; Le crédit que Son Excellence a à La Cour, les bonnes dispositions ou elle est pour le Prince, et tout ce qu'Elle a déjà fait pour le bien et la conservation de ses Etats, font que S. A. n'augure rien que de très favorable de la negociation dont elle me charge...»

Signé: Fr. Decker

Voici les dernières instructions données par M. Decker au graveur de Genève (voir fac-similé ci-contre).

De Decker à Dassier

A Porrentruy le 19. 8bre 1740.

Monsieur.

Son Altesse s'est enfin arrêté a quelque chose de fixe pour les médailles. Il ne sera rien changé au revers de celle où est le portrait du Roy. Sinon qu'au lieu d'Ubique Serenat, il faut mettre *Undique Serenat*, ce qui ne sera pas difficile. Au revers de celle de Mgr le Cardinal, la legende sera *Minerva pacifica*, et il ne faut mettre à l'endroit de l'exergue que *Anno 1740.* et rien de plus, tout le reste sera bien.

Il faudra s'il vous plait les achever et les faire frapper incessamment, et les envoyer en suite a S. A. au nombre et suivant les differens metaux que M. le G. Bailly Mestrezat[25] vous a cy devant marqué:

Il convient aussy d'envoyer en meme tems les Coins au Prince. Je souhaite que le tout reussisse a la satisfaction de S. A. et à la votre, tandis que j'ay celle d'être infiniment...»

Signé: Decker.

[24] Monsieur Amelot, ministre des Affaires étrangères.

[25] Mestrezat Benoît-Aimé (Tramelan 1687 - Porrentruy 1760) issu d'une famille patricienne de Genève; pasteur à Genève; Grand baillif de l'Erguel de 1724 à 1733; Conseiller de régence et conseiller aulique; maire de La Neuveville dès 1745.

M. Dassier Graveur de Medailles a Geneve

a Porrentruy le 19. 8bre 1740

Monsieur.

Son Altesse s'est enfin arrêté a quelque chose de fixe pour les medailles. Il ne sera rien changé au revers de celle où est le portrait du Roy sinon qu'au lieu d'ubique Serenat, il faut mettre Undique Serenat. ce qui ne sera pas difficile. au revers de celle de Mgr le Cardinal, la legende sera Minerva pacifica, et il ne faut mettre a l'endroit de l'exergue que anno 1740. et rien de plus, tout le reste sera bien. Il faudra s'il vous plait les achever et les faire frapper incessamment, et les envoyer ensuite a S. A. au nombre et suivant les differens metaux que M. le G. Bailly Mestrezat vous a cy devant marqué.# Je souhaite que le tout reussisse a la satisfaction de S. A. et a la votre, tandisque

Il conviendra aussy d'envoyer en meme tems les coins au Prince.

ENVOI ET RÉPARTITION DES MÉDAILLES

De la chancellerie de Porrentruy
à M. Decker à Paris

A Porrentruy le 10. 9bre 1740.

Monsieur.

«... Vous aurez vû, Monsieur, par les Exemplaires des jugemens rendus contre les Ecclésiastiques et Les Séculiers que les juges ce sont fait une loix de suivre les bon conseils de S. Ex. Mgr. l'Ambassadeur, par la moderation [26] des peines que les mutins meritaient sur leurs faits, je dis par les exemplaires, ne doutant point que vous n'aÿiez reçu les lettres ou ils étaient joint. L'on vous envoyera de Genève à Paris en droiture la quantité de medailles que vous y desirez ce sont des arrangement qu'on a eû soins de faire par la voïe de M. Mestrezat le G. Baillif et M. Rengguer [27] le Trésorier, ce dernier a même déjà fait faire une remise au Sr. Jean Dassier a Genève pour les frais des empreintes, nous espérons que dans quelque jours vous en recevrez une centaine. C'est de quoy vous pouvez asseurer Son Excellence comm'aussi de mille remerciemens que M. le Baron de Roggenbach [28] luy fait de son gracieux souvenir qu'il a l'honneur d'accompagner de ses très humbles respects. La pensée de l'ami Bourguignon n'étant pas goutée, on s'attachera à la métode que vous prescrivé a cet effet. La nouvelle de la mort de l'Empereur [29] est bien réelle...»

Signé: J. Raspieler
(un secrétaire de la chancellerie de Jacques-Sigismond)

[26] Vautrey, L. *Histoire des évêques de Bâle*, volume II; page 365: «La leçon était terrible; elle frappa d'épouvante le pays tout entier. Aujourd'hui encore, après cent ans et plus, le peuple de l'Ajoie raconte avec horreur le supplice de Péquignat et de ses complices.»

[27] Rengger Jacob-Christophe (1701-1785), descendant d'une famille bourgeoise de Bienne; conseiller du prince et intendant du trésor épiscopal (père de J.-A. Rengger de la Lime, un des chefs de la Révolution française dans l'Evêché).

[28] François-Joseph-Conrad de Roggenbach, ministre auprès de la Diète en 1735 et pendant la période des troubles; conseiller du prince, ministre d'Etat et président du Conseil aulique; on l'appelait simplement: le président de Roggenbach; il mourut en 1756.

[29] Charles VI (Vienne 1685-id. 1740), empereur germanique de 1711 à 1740, suzerain du prince-évêque pour la partie du territoire de l'Evêché relevant de l'empire.

Lettre de M. Dassier de Genève, du 5 X^bre 1740, écrite à M. Richard[30] officier dans la Colonelle des Gardes suisses, rüe Montmartre à Paris.

Monsieur.

«La présente est pour avoir l'honneur de vous donner avis, que suivant les ordres de M. Mestrezat Grand Baillif de S.A.R. le Prince de Porrentruy nous avons remis aujourd'huy au Carosse des Messagerie de Lion une boete couverte de toile cirée, bien et solidement accommodée et cachetée a votre adresse, contenant 50 medailles en argent de S. Mté Tres Chretienne de france Louis 15.

Et 50 dites aussy en argent de Son Eminence en 10. pacquets chacun de 10. faisant les 100. Ceux du Roy sont séparés aussi bien que ceux de Son Eminence. Vous aurez la bonté de faire attention à les procurer par le Carosse de Lion a Paris, d'avoir la diligence en son tems, et de me faire s.v.p. promptement part de la reception de la dite boete ou caisse, de même a Mons. Mestrezat, les ordres duquel vous suivrez a l'egard de la disposition dudit contenu.

Si au surplus, Monsieur, je puis vous estre icy de quelque utilité, faites moy la grace de disposer avec celuy qui a l'honneur d'être avec considération

Monsieur Votre tres humble et tres obeissant serviteur.

P.-S. Il est apropos de vous marquer les dites 100. medailles pesent 218 onces 2 gros.

Signé: Jean Dassier

COÛT DE L'OPÉRATION

Les 100 médailles sont arrivées à bon port à Paris, les autres ont été expédiées à Porrentruy. Il nous reste à tourner la médaille, si je puis dire, et à ouvrir le livre des *Comptes de 1741*. M. Rengger, trésorier de Jacques Sigismond, a noté avec grand soin tous les détails de cette opération; elle a coûté la somme de 2195 livres 5 sols

[30] En dépit de toutes nos recherches, nous n'avons trouvé aucun renseignement concernant cet officier. Les ouvrages consacrés au régiment des Gardes-suisses au service de France que nous avons consultés sont muets à son sujet. Cependant, nous lisons chez Castella (Editions universitaires, Fribourg 1964) à la page 98: «Fourriers de détail des 4 bat. en 1769, sous-officiers, majors:

1er bat.: M. Richard, père, à Paris, aux ordres de de Roll et de Diesbach; ...»

Trente ans ont passé, s'agit-il toujours de notre personnage? Cela paraît vraisemblable, Richard était probablement fourrier de la compagnie colonelle en 1740, fonction qui cadre bien avec la tâche qui lui est confiée ici.

et 2 deniers. Selon la *Nouvelle histoire du Jura*, page 122, un maître-mineur gagnait environ 150 livres par année (seconde moitié du XVIIe). Rapporté ici, cela représente pour un ouvrier de cette catégorie le salaire de 14 à 15 années de travail!

Extrait de *Trésor de la Cour 1741*, pièces justificatives N° 118:

> «En Argent
>
> 100 médailles du Roy et
> 200
> 100 D°. de S. Eminence dont la moitié a été envoyé à Paris.
>
> En Bronze
>
> 75 médailles du Roy et
> 150
> 75 D°. de Son Eminence.»

Le décompte final indique un tirage total quelque peu différent: 212 médailles en argent et 158 médailles en bronze; le faible écart provient certainement de quelques pièces qui ont été frappées à titre d'épreuve.

Pour en terminer avec les documents manuscrits, il nous semble intéressant de suivre deux médailles dans leur voyage jusqu'à Besançon.

De Jacques-Sigismond au Duc de Duras[31] à Besançon

A Porrentruy le 10 janvier 1741.

Monsieur.

Comme vous avez toujours pris beaucoup de part à ce qui me regarde et mon Evêché, j'espère que vous voudrez bien agréer une paire des Médailles que j'ay fait frapper en mémoire des secours que le Roy m'a donnés pour rétablir la Tranquillité dans mes Etats. Le Baron de Roggenbach, fils du Président de mes Conseils, qui

[31] Duras (Jean-Baptiste de Durfort, duc de) maréchal de France, né en 1684, mort à Paris en 1770, lieutenant général en 1720, bâton de maréchal en 1751, gouverneur de la Franche-Comté.

va pour quelque tems a Besançon, aura l'honneur de vous les présenter de ma part. Je vous prie en même tems, Monsieur, de vouloir l'honnorer de votre protection pendant le séjour qu'il y fera, et d'estre persuadé du respectueux devouement avec lequel j'ay l'honneur d'estre, ...»

Signé: Jacques-Sigismond

Voici la réponse:

A Besançon ce 15 janvier 1741.

«Je vous rends mille graces, Monsieur, des médailles que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Je suis très sensible aux marques de votre souvenir, personne ne vous honnore et vous respecte plus que moy. Je voudrais pouvoir trouver l'occasion de vous marquer mon attachement.

J'ay l'honneur d'etre très parfaitement Monsieur, vostre tres humble et très obeissant serviteur.»

Signé: Duras

CONCLUSION

Notre scepticisme du début était donc infondé, la médaille du cardinal n'a pas été frappée pour faire pendant à celle du roi — selon la question un peu naïve de M. Scholl —, mais bien pour remercier le tout-puissant ministre de Louis XV du rôle prépondérant qu'il a joué dans les affaires de la principauté en 1740. On peut s'étonner que cette médaille ait passé inaperçue, chez les chercheurs jurassiens notamment, mais l'absence dans les légendes de référence directe à l'Evêché explique peut-être cela. Et la vue de Porrentruy n'est pas des plus conformes. Toutefois, la date de «M.DCC.XL.» est l'élément essentiel qui permet d'échafauder quelques hypothèses; c'est elle qui a éveillé notre curiosité.

D'emblée, ce qui surprend dans toute cette opération: l'importance que lui attribuent les deux chancelleries et par là le prince-évêque lui-même. A parcourir l'ensemble de ces lettres, on a l'impression qu'il s'agit bel et bien d'une véritable affaire d'Etat, alors qu'elle est perçue aujourd'hui plutôt comme jeux de prince! Remarquable également la préoccupation constante des diplomates de tenir la balance égale entre le roi et le cardinal: même module, même texte (qu'il fallut changer), même nombre de médailles, exactement.

Bien que nous n'ayons trouvé aucun document pour l'attester, la vue qui figure au revers de notre médaille ne peut être qu'une vue de Porrentruy, il n'y a aucun doute à ce sujet dans notre esprit. Est-elle ressemblante? Bien davantage que toutes les vues imprimées et parfaitement connues à cette époque, faciles à trouver à Genève également, à savoir:

1. Topographia Alsatiae... Frankfurt a. M., *Matthaeus Merian*, 1643-1644.
   PORRENTROUT|BRUNTRUT, page 10; gravure à l'eau-forte; in-4°.
2. Topographia Alsatiae... Frankfurt a. M., *Matthaeus Merian Erben*, 1663.
   PORRENTROUT|BRUNTRUT, page 8; gravure à l'eau-forte; in-4°.
3. Ausführliche und grundrichtige Berchreibung... Frankfurt a. M., Leipzig, *Christoph Riegel*, 1690.
   BRUNTRUT; page 620; gravure à l'eau-forte; in-7°.
4. *Wagner* Johann Jacob: Mercurius Helveticus... Zürich, J.-H. Lindinner, 1701.
   BRUNTRUT; page 74; gravure à l'eau-forte; in- 8°; format carré.

Sur toutes ces gravures, Porrentruy est représenté du côté de l'est, sur la médaille du cardinal, en revanche, la vue est prise du sud-ouest, peut-être de l'ancienne route de Bressaucourt. Certes, le tableau est avant tout artistique, quelques clochers de trop, des collines un peu hautes, mais n'est-ce pas une manière de flatter le Prince que d'embellir ainsi la ville qui lui sert de résidence? De plus, il ne faut pas oublier que ces médailles étaient présentées à de grands seigneurs, étrangers par surcroît.

Pour être complet, il faut encore mentionner les vues qui figurent sur les calendriers artistiques des princes-évêques (déjà imprimés au XVIIe); ici également, la silhouette gracieuse de la ville de Porrentruy avec la résidence, les remparts et les portes monumentales sont représentés du côté de l'est. A notre connaissance, la vue de Dassier est la plus ancienne représentation gravée de Porrentruy prise du midi ou du couchant. Sur ce point, cette médaille est exemplaire. Un dessin a certainement été envoyé de Porrentruy à Genève; pour l'heure la question reste posée.

MÉDAILLE A L'EFFIGIE DU CARDINAL

Avers, en légende: ANDR•HERCULES CARDINALIS DE FLEURY. AET.81.[33]

Buste presque de face, légèrement à gauche, en habits sacerdotaux du cardinal de Fleury, Premier ministre de Louis XV. Sous la tranche du bras: I•DASSIER•F•

Revers, en légende: MINERVA PACIFERA.

Minerve sur les nuées, casquée et portant cuirasse sur robe de mousseline, tient une lance dans la main droite et un rameau d'olivier dans la main gauche. A gauche, posée sur un nuage, l'égide: bouclier à tête de Gorgone entourée de serpents. Au-dessous: la vue de la ville de Porrentruy, prise du midi ou du couchant. En exergue: M•DCC•XL•

Diamètre: 5,4 cm; argent et bronze; pas de frappe en or; en argent de la plus grande rareté.

Collection particulière: argent 65,62 g.

Ces deux médailles sont d'une facture remarquable, elles soutiennent parfaitement la renommée de Dassier qui fut l'un des plus habiles graveurs de son temps.

Le portrait de Louis XV est un peu figé mais il s'en dégage une grande noblesse, comme il sied à un roi. On dirait aujourd'hui qu'il représente la force tranquille, ceci en parfaite harmonie avec les légendes du revers. Par constraste, la richesse du costume, où l'on ne peut qu'admirer l'exactitude du détail et le fini de l'exécution, renforce encore cette impression.

En revanche, le portrait du cardinal de Fleury est tout en nuances: sous un front haut et large, le visage apparaît comme très expressif, on y lit tout à la fois la finesse, l'intelligence, la subtilité, l'ironie peut-être. Le sentiment de mobilité qui s'en dégage est renforcé par le côté très sobre de l'habit qui est dépouillé de tout ornement. On retrouve cette même impression de vie au revers où le mouvement suggéré par les nuages est encore accentué par la robe de Minerve, largement déployée et d'un tissu léger et transparent.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ces médailles n'ont pas été frappées en or. Pour des pièces de cette dimension, le coût de l'opération était certainement trop élevé en rapport avec les disponibilités du trésor de la principauté.

Jean-Louis Muller

[32] *Quiquerez; Histoire des Troubles dans l'Evêché de Bâle en 1740*; page 266: «Si les sujets de cette principauté avaient dû faire frapper une médaille à cette occasion, il est certain qu'ils n'auraient pas fait graver une corne d'abondance, puisque les Français avaient indignement pillé le pays, et qu'ils laissèrent après eux une dette de 86 mille livres pour frais d'occupation que dut encore payer le pays.»

[33] Dans sa 81e année (en réalité dans sa 87e année!).

MÉDAILLE A L'EFFIGIE DU ROI

Avers (face), en légende: LUD•XV•REX CHRISTIANISS•

Buste de profil à droite de Louis XV, le roi porte la cuirasse et le manteau orné de fleurs de lis. Sous la tranche du bras: I•DASSIER•

Revers, en légende (de part et d'autre du soleil): UNDIQUE SERENAT•

L'astre du jour répand ses rayons sur le globe terrestre, où l'Evêché de Bâle est symbolisé par la crosse de son blason. A gauche, un petit génie ailé et casqué, représentant la France, désigne de la main droite ces armoiries, tout en déversant sur la principauté les fruits d'une corne d'abondance[32]. En exergue, sur un ruban, en deux lignes: TRANQUILL•PRINCIP•|BASIL•RESTIT•1740•

Diamètre: 5,4 cm; argent et bronze; pas de frappe en or; en argent de la plus grande rareté; Michaud N° 12.

Collection particulière: argent 61,00 g; bronze 79,58 g.

BIBLIOGRAPHIE

Manuscrits

Archives de l'ancien Evêché de Bâle à Porrentruy.
Troubles du pays (1739-1740). B 119/14.
Trésor de la Cour 1741.

Numismatique

BLAVIGNAC, J.-D. *Armorial genevois, livre cinquième,* Genève 1849.
HALLER VON, G.-E. *Schweizerisches Münzen und Medaillen-Cabinet.* 2 Bände. Berne 1780-1781.
MICHAUD, A. *Les monnaies des princes-évêques de Bâle.* Revue suisse de numismatique, t. XIII, Genève, 1905.
— *Les médailles de l'Evêché de Bâle.* Revue suisse de numismatique, t. XVIII, Genève, 1912.
TOBLER-MEYER, J. *Die Münz- und Medaillen-Sammlung des Herrn Hans Wunderly-von Muralt* in Zürich. 5 Bände. Zürich 1896-1898.
Deutsche Münzen, Schweizer Münzen und Medaillen. Auktion 65. Monnaies et médailles S. A., Bâle 1984.

Histoire

Actes de la Société jurassienne d'Emulation, dès 1849.
Dictionnaire historique et biographique de la Suisse. 7 tomes + 2 suppléments. Neuchâtel 1921-1934.
Grand dictionnaire universel du XIXe siècle, par Pierre Larousse; 15 tomes (Paris 1866-1876) + 2 suppléments (id. 1877; 1890).
La Nouvelle Histoire du Jura. SJE. Porrentruy 1984.
AMWEG, A. *Bibliographie du Jura bernois, ancien Evêché de Bâle*. Porrentruy 1928.
— *Histoire populaire du Jura bernois (Ancien Evêché de Bâle)*. Porrentruy 1942.
BALLMER, R. *Les Etats du Pays ou les assemblées d'Etats dans l'ancien Evêché de Bâle*. SJE 1985.
BESSIRE, P.-O. *Histoire du Jura bernois et de l'ancien Evêché de Bâle.* Porrentruy 1935.
QUIQUEREZ, A. *Histoire des institutions politiques, constitutionnelles et juridiques de l'Evêché de Bâle, des villes et des seigneuries de cet Etat.* Delémont 1876.
— Histoire des Troubles dans l'Evêché de Bâle en 1740. Pierre Péquignat. Delémont 1875.

REBETEZ-PAROZ, P. *Les relations de l'Evêché de Bâle avec la France au XVIIIe siècle*. Saint-Maurice 1943.
VAUTREY, L. *Histoire des évêques de Bâle*. Volume II. Einsiedeln 1886.
— *Notices historiques sur les villes et villages du Jura bernois*. Tome quatrième. Porrentruy 1878.

Iconographie

Vues de la Suisse. Liste des vues contenues dans des chroniques et ouvrages topographiques du XVe au XVIIIe siècle. De 1477 à 1786. Bibliothèque nationale suisse, Berne 1978.
AMWEG, G. *Les arts dans le Jura bernois et à Bienne*. 2 tomes. Porrentruy 1937-1941.
MICHAUD, A. *Iconographie du Jura bernois et du lac de Bienne*. Actes de la SJE, année 1919. Porrentruy 1920.
ZEILER, M. Topographia Alsatiae, etc: Das ist Beschreibung und eigentliche Abbildung der vornehmsten Staett und Örther im Obern und Untern Elsass... Frankfurt a. M., Matthaeus Merian, 1643-1644. — 4°.
ZEILER, M. Topographia Alsatiae completa: (voir ci-dessus) ...Frankfurt a. M., Matthaeus Merian Erben, 1663. — 4°.
RIEGEL, Ch. Ausführliche und grundrichtige Beschreibung der Hertzogthümer Lottringen und Savojen, des Obern und Unter Elsass, der Franche Comté, ... Frankfurt a.M., Leipzig, 1690. — 8°.
WAGNER, J.-J. J. Jacob Wagners/Mercurius Helveticus: Fürstellend die denk- und schauwürdigsten vornemsten Sachen und Seltsamkeiten des Eidgenosschaft... (Vermehrte und verbesserte Auflage.) Zürich, J.-H. Lindinner, 1701. — 8°.

GÉNÉALOGIE